

Le piège patronal de l'intéressement et des primes liées aux performances de l'entreprise ne peut être évité qu'en relançant une lutte salariale vigoureuse

Les 5 principales organisations syndicales (CGT, FO, UNSA, SUDRAIL, FGEAAC) ont décidé de dénoncer l'accord sur l'intéressement proposé par la SNCF. Cet accord prévoyait la distribution d'une prime exceptionnelle de 160 euros à tous les agents versée en décembre de cette année et au titre de la performance de l'année 2004.

Commentant la nouvelle, la CGT a écrit « *En acceptant le deal de la SNCF, on laisserait les mains libres à la direction et au gouvernement pour casser le service public, notre statut, les emplois, nos salaires, nos protections sociales...* »
Que prévoit ce « deal » ?

Un intéressement d'environ 100 euros par salarié jusqu'à 200 euros si tous les indicateurs économiques et de qualité de service (qualité du service rendu aux clients, sécurité des circulations, régularité, qualité vue par le client, efficacité d'exécution) sont au vert. L'intéressement est en vigueur pour les années 2005 à 2007. Il est accompagné de cette fameuse prime exceptionnelle uniforme.

Comment faut-il réagir ? Faut-il « *laisser les mains libres à la direction* » comme l'annonce la CGT ? Voilà le problème qui s'est posé aux organisations syndicales et qui les a amenées à refuser cet accord.

Par cette proposition, la direction de la SNCF a, avant tout, remis en cause un pilier du dispositif contractuel légal qui confère une légitimation institutionnelle aux syndicats fondée sur la régularité, à échéance annuelle, des négociations salariales.

Ensuite, la direction a apporté une nouvelle fois la preuve aux salariés de l'entreprise que les réunions annuelles à huis clos avec les représentants syndicaux pour fixer la politique salariale n'ont aucune efficacité pour obtenir des augmentations de salaires DIGNES DE CE NOM.

Le traditionnel appel à une journée d'action pour que les travailleurs soutiennent les syndicats dans leurs tractations avec le patron n'a jamais servi qu'à arracher des hausses dérisoires des salaires. Ces journées de mobilisation sont en revanche très utiles pour redorer le blason des organisations syndicales face à la direction. En somme, les travailleurs n'ont rien à y gagner, à moins qu'ils décident de s'en emparer pour lancer un mouvement d'ampleur pour leurs propres revendications.

Seuls les syndicats ont le culot de crier victoire quand le patron lâche des hausses des salaires de 0,5% ou 0,7%.

La CGT poursuit néanmoins sur son chemin pavé de mensonges et d'occultation de la réalité : « *la CGT est consciente de la situation salariale des cheminots mais c'est avant tout des négociations salariales qui doivent avoir lieu* ». Imperturbablement, elle chante toujours le même refrain : « *la direction se refuse à engager des VRAIES négociations* ». Si tel est le cas, pourquoi participe-t-elle encore et encore à la mascarade des rencontres annuelles avec la direction sur la politique salariale ?

Les travailleurs, eux, sont bien conscients de l'état de leur condition et de sa dégradation. Ils savent bien que leur pouvoir d'achat a recommencé à baisser à cause notamment de la pression continue exercée par un chômage élevé.

Les travailleurs sont aussi conscients que pour faire cesser tout cela et obtenir une rémunération décente il faudra, un beau jour, se battre pour de bon contre les patrons et leur Etat. Mais aussi contre l'hypocrisie et les mensonges dont les syndicats font preuve afin de conforter leur position institutionnelle.

En attendant, quelle attitude faut-il alors adopter face à la prime exceptionnelle de 160 euros et à l'intéressement ? Fallait-il signer l'accord ? Cette décision ne nous appartient pas. Elle est exclusivement posée aux représentants syndicaux. C'est donc leur affaire. Cependant, ce qui est certain est qu'opposer les misérables miettes obtenues chaque année par les négociations salariales classiques à l'argent que la direction de la SNCF veut bien nous élargir aujourd'hui ne représente pas une solution viable pour les travailleurs.

Pour nous cheminots, ce qui compte vraiment est le dernier chiffre en bas à droite de notre fiche de paie... Pour autant, il ne s'agit pas d'accepter n'importe quoi pour améliorer notre quotidien. Il ne s'agit pas non plus de tomber dans le piège que l'entreprise nous tend et qui consiste, par l'intéressement et cette prime, à nous faire faire un pas de plus vers l'adhésion à ses « valeurs » de profit, de soumission, de division entre nous, de collaboration de classe et de patriotisme de boîte.

Une idée ? Prenons tout de suite tout ce qui vient : les 0,5%, les 0,7%, les primes exceptionnelles et l'intéressement... Mais ne donnons rien en échange. Entre-temps, préparons et organisons-nous pour revendiquer la transformation de ces portions de salaire individualisées et/ou soumises au bon fonctionnement et à la rentabilité de la société en autant d'argent inscrit de façon définitive au salaire de base.

Et ce sans oublier notre exigence fondamentale : des bonnes augmentations égales pour tous.

Mouvement Communiste

Bruxelles-Paris, le 22 octobre 2005.

<p>Pour toute correspondance écrire, sans autre mention, à : BP 1666, Centre Monnaie 1000, Bruxelles 1, Belgique. Consulter le site Internet de <i>Mouvement Communiste</i> : www.mouvement-communiste.com</p>
--